

Le déficit public

5.5% d'embaras

Le déficit public a largement dépassé les prévisions du gouvernement en 2023. D'après les données de l'INSEE, publiées le 26 mars, celui-ci s'élève à 5,5 % du PIB et la dette publique à 110,6 % du PIB. Si Bruno Le Maire avait déjà préparé les esprits et affirme que la raison tient à « la perte de recettes fiscales en 2023 », Pierre Moscovici regrette un dérapage « important » et « très, très rare » tandis que les partis de l'opposition tiennent le gouvernement pour « responsable » de la dégradation de la situation budgétaire... Qu'en est-il vraiment ?

Michel STOFER

AXE PHARE "ACTION PUBLIQUE & CITOYENNETE"

5,5% du PIB c'est 154 milliards d'euros. Initialement, un déficit de 4,9 % était attendu par le gouvernement, ce qui d'après le premier président de la Cour de comptes, Pierre Moscovici, n'était déjà pas « une performance » puisqu'il était supérieur à celui de 2022 de 4,8%. Mais alors que nous pouvions nous attendre à une année blanche, la France se retrouve à présent dans une situation fâcheuse.

Des recettes qui augmentent bien moins vite que les dépenses

Les recettes ont considérablement ralenti en 2023 : elles ont progressé de 2% au lieu de 7,4% en 2022. Le taux de prélèvements obligatoires a diminué et s'est établi à 43,5% du PIB au lieu de 45,2% en 2022. Les dépenses, quant à elles, ont poursuivi leur lancée : elles ont augmenté de 3,7% proche des +4% de 2022. Certes, en proportion du PIB, les dépenses ont reculé pour s'établir à 57,3% tandis qu'elles représentaient 58,8% en 2022 et 59,6% en 2021. Cependant, elles n'en restent que trop importantes.

	2019	2020	2021	2022	2023
(en % du PIB)					
Déficit public	2,4	8,9	8,8	4,8	5,5
Dette publique (brute)	97,9	115	113	112	111
Dette publique nette*	88,8	102	101	102	102
Recettes publiques	52,8	52,8	53	54	51,8
Dépenses publiques	55,2	61,7	59,6	58,8	57,3
Prélèvements obligatoires**	43,9	44,3	44,3	45,2	43,5
(évolution en %)					
Dépenses publiques	1,4	6,3	4,3	4	3,7
Dépenses publiques hors crédits d'impôt	2,9	6,4	4,2	4,1	3,7
Dépenses publiques hors crédits d'impôt et hors charges d'intérêt	3,4	7	4	3	4
Recettes publiques	1,2	-5	8,4	7,4	2

* La dette publique nette est égale à la dette publique brute moins les dépôts, les crédits et les titres de créance négociables détenus par les administrations publiques sur les autres secteurs.

** Les prélèvements obligatoires ne comprennent pas les cotisations sociales imputées et crédit d'impôts, et incluent les prélèvements obligatoires affectés à l'Union européenne.

Sources : Insee, DGFP, DGTresor, notification de mars 2024

Des recettes pénalisées, des dépenses non maîtrisées

Cette situation a amené la dette des administrations publiques à atteindre 110,6% du PIB en 2023.

Le ralentissement de l'économie en 2023 a pénalisé

les recettes de l'Etat. Aussi, tandis que le PIB a crû de 6,2%, les recettes n'ont progressé que de 2%. Les impôts n'ont presque pas donné de recettes supplémentaires (+0,3%) alors qu'ils avaient augmenté de 7,9% en 2022. Les recettes de TVA ont également ralenti avec une croissance de +2,8% contre +7,6% en 2022, principalement dû au ralentissement des emplois taxables. Les autres impôts sur les produits ont également baissé (-5,8%) avec notamment la chute des droits de mutations à titre onéreux (-22,2%) qui témoigne essentiellement du recul des transactions immobilières, et de la baisse des accises sur les énergies en lien avec le bouclier tarifaire. Dans le même temps, les impôts sur la production ont freiné (+2,8% contre +13,2% en 2022) à cause du ralentissement de la masse salariale et de la nouvelle étape de suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.

Les recettes provenant des impôts sur le revenu et le patrimoine ont pour leur part diminué légèrement : -0,5 % contre +10,8% en 2022. L'impôt sur les sociétés s'est replié tout comme les recettes de cotisations sociales qui ont également ralenti suivant le rythme de la masse salariale, à +4,5% après +6,1% en 2022. De même les recettes de production ont décéléré pour venir à +4,7% après +7,3% durant l'année 2022 qui avait encore bénéficié des effets de réouverture après la crise sanitaire.

Enfin, les autres recettes sont restées atones (+0,5% contre +4,7% en 2022), ce qui se doit notamment à une diminution des transferts reçus à travers le plan de relance européen.

Pendant ce temps, les dépenses n'ont pas ralenti. Les dépenses de fonctionnement de l'Etat ont progressé de 6% (+4,6% pour les salaires et +9,4% pour les consommations intermédiaires).

Les dépenses de prestations sociales ont continué d'augmenter (+3,3%) et les acquisitions nettes d'actifs non financiers, principalement constitués d'investissement immobiliers ont également progressé : +6,0% après +9,0% en 2022.

Un déficit presque général

Le déficit de l'État a augmenté de 6,9 Md€, voire de 16,9 Md€ si l'on exclut l'effet de la reprise de dette de SNCF Réseau pour 10 Md€ en 2022.

Le déficit des administrations publiques locales (APUL) s'est accru de 8,9 Md€. Les organismes divers d'administration centrale (ODAC) sont devenus déficitaires (-1,6 Md€) en 2023 avec une dégradation de 7 Md€ (si l'on exclut l'effet de la reprise de dette de SNCF Réseau en 2022 qui a amélioré la capacité de financement des ODAC tout en dégradant à même niveau les finances de l'État).

Seul l'excédent des administrations de sécurité sociale (ASSO) apparaît comme une bonne nouvelle. Les ASSO ont ainsi connu un excédent de 12,9 Md€ en 2023, largement expliqué par la Cades (caisse d'amortissement de la dette sociale) et ses +18,0 Md€ d'excédents. De leurs côtés, les recettes des cotisations sociales (dont CSG) ont demeuré plus dynamiques que les dépenses qui, si elles ont augmenté avec les revalorisations des prestations sociales en lien avec l'inflation, ont vu leur croissance atténuée avec la fin des dépenses exceptionnelles liées à la COVID-19.

Une dette abyssale

Au total, la dette brute des administrations publiques au sens de Maastricht a augmenté de 147,6 Md€ en 2023 pour atteindre à 3 101,2 Md€ ! Exprimée en pourcentage du PIB, cela représente 110,6 % après 111,9 % en 2022 et 113,0 % en 2021. La dette publique nette s'est par ailleurs davantage accrue que la dette brute et a augmenté de 187,4 Md€, pour représenter 102,4 % du PIB.

L'augmentation de la dette publique en 2023 résulte essentiellement de la hausse de la contribution de l'État (+149,5 Md€) et dans une moindre mesure des administrations publiques locales dont la contribution à l'augmentation de la dette publique a été de +5,8 Md€. C'est notamment le cas d'Île-de-France Mobilités et de la Société des grands projets (anciennement Société du Grand Paris) qui ont contribué pour +3,5 Md€.

	Dette publique		Dette nette	
	2022	2023	2022	2023
Ensemble	2 953,6	3 101,2	2 682,7	2 870,1
État	2 363,8	2 513,5	2 204,8	2 406,5
Organismes divers d'administration centrale	74,4	73,7	40,1	36,9
Administrations publiques locales	244,6	250,4	231,5	236,9
Administrations de sécurité sociale	270,8	263,7	206,2	189,8

Sources : Insee, DGFIP, DGTresor, notification de mars 2024

L'endettement excessif français présente des risques importants pour la stabilité financière, économique et sociale du pays. Parmi les conséquences néfastes, on peut citer :

- Une charge d'intérêt élevée qui forcerait l'État à consacrer une part importante de son budget au remboursement des intérêts de sa dette au lieu de projets productifs.
- Une pression sur les finances publiques qui empêcherait de conserver certaines marges de manœuvres nécessaires pour mener à bien des projets d'avenir.
- Une baisse de la notation de crédit par les agences de notation, ce qui pourrait augmenter le coût d'emprunt de l'État et donc réduire sa capacité à lever des fonds sur les marchés financiers.
- Un impact sur la croissance économique car un niveau trop élevé d'endettement pourrait décourager les investissements privés de continuer d'investir dans notre pays.

Notre constat

Sur les finances publiques

Il faut dépenser moins ...

L'État gagnerait véritablement à mieux maîtriser ses dépenses de fonctionnement ainsi que les aides, subventions et prestations sociales qu'elle fournit afin de ne pas pénaliser les générations futures qui devront faire face à des défis majeurs (climat, crises économiques, sociales ou géopolitiques...)

... Et contrôler davantage

L'État n'a plus beaucoup de marge de manœuvres. Les prélèvements obligatoires étant déjà très élevés, une augmentation des impôts est à éviter. Il convient alors de rationaliser les dépenses aux politiques dont les résultats sont source d'un véritable bénéfice pour la société.